

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2006098

Signataire : ED/NL

OBJET : Déplacement et aménagement de la blanchisserie municipale au centre technique municipal. Approbation du nouveau bilan global prévisionnel, du marché de travaux, et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le projet de marché,

Vu le nouveau bilan global prévisionnel,

Vu les articles 33 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics,

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres du 7 décembre 2006,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A la majorité des membres du conseil, Madame DELALAIN du groupe "Union pour un nouvel Aubervilliers" s'étant abstenue,

DELIBERE :

ARTICLE 1 : Approuve le nouveau bilan global prévisionnel de l'opération citée en objet estimé à 654 000 euros TTC.

ARTICLE 2 : Approuve le projet de marché de travaux relatif à l'opération citée en objet passé sur Appel d'Offres alloti et autorise le Maire conformément à la décision de la Commission d'Appel d'Offres à signer les marchés subséquents avec les sociétés ayant remis les offres économiquement les plus avantageuses à savoir :

- **Lot 1** **Démolitions – Maçonnerie – Carrelage – Menuiseries intérieures – VRD**
Société EGDC pour un montant de 182 152,26 € TTC
- **Lot 2** **Charpente métallique – Couverture**
Société FBCC pour un montant de 44 850,00 € TTC
- **Lot 3** **Menuiseries extérieures aluminium**
Société SCMMSC pour un montant de 19 206,56 € TTC
- **Lot 4** **Plafonds suspendus**
Société MODULOBAT pour un montant de 7 350,62 TTC
- **Lot 5** **Peintures**
Société CARMINE pour un montant de 15 548,00 € TTC
- **Lot 6** **Plomberie – Chauffage – Ventilation**
Société SECPIT pour un montant de 150 507,39 € TTC
- **Lot 7** **Electricité – Courants forts / Courants faibles**
Société ENTRA pour un montant de 78 335,61 € TTC
- **Lot 8** **Remplacement partiel du matériel blanchisserie**
Société ELECTROLUX pour un montant de 94 543,80 € TTC

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal des différents exercices qui les prévoiront sur les lignes suivantes : 102/2184-2188 – 2313/02.

Le Maire